

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le seize du mois de janvier,

A la salle de l'Union de MAICHE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 10 janvier 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Étaient présents : Christel PILLOT, Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMMAIN, Sylvain LAURENT, Julien NAEGELEN, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Constant CUCHE, Patricia PARATTE, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Pascal GODIN, Francine LA PENNA, Sonia BOICHAT, Jean-Pierre BARTHOULOT, Thierry BARRET, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Régis LIGIER donne procuration à Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Véronique TATU donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Karine TIROLE donne procuration à Patricia PARATTE, Christian MAUVAIS donne procuration à Boris LOICHOT

Excusés : François JACQUOT, Jean-Paul FEUVRIER, Nadège MOUGIN, Guy ARGUEDAS, Denis NARBÉY, Fernande SPIELMANN représentée par Thierry BARRET, Noël SAUNIER, Aurore GOSSO

Absents : Raphaël PEQUIGNOT, Jérôme BOILLON, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Christian GARESSUS

Secrétaire de séance : Lydie LAB

MEMBRES :	En exercice : 65	Présents : 48	Ayant pris part à la délibération : 53
------------------	------------------	---------------	--

Délibération n° : 2025-01-03	Objet : FINANCES – Ouverture de crédits par anticipation – Budget Assainissement
---	---

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire les dispositions prévues par l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de faciliter les dépenses d'investissement du premier trimestre, selon lesquelles l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Ainsi il est proposé au conseil communautaire, dans l'attente de l'adoption du prochain budget, d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 %

des crédits ouverts au budget Combe Saint Pierre de l'exercice 2024 (hors chapitre 16 : Remboursement d'emprunts).

Le montant de 25% ouvert pour les investissements 2025 avant vote du BP 2025 sera arrêté à la somme de : 540 106.90€.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE d'ouvrir des crédits par anticipation sur le budget Assainissement pour un montant global de 540 106.90€ sur l'exercice 2025 aux comptes suivants :

POSSIBILITE D'OUVERTURE SI 25% AFFECTES A CHAQUE OPERATION

Opération	BP 2024	DM 2024	Reports 2023	BP 2024 Hors report	TOTAL 25% Crédits autorisés ouverture par anticipation
26 - Travaux sur réseaux assainissement	42 233,00		13 616,50	28 616,50	7 154,13
27 - Travaux sur réseaux	1 546,10		1 546,10	0,00	0,00
28 - Matériel, GEPU, SIG, boîte branchement	195 002,80		42 501,50	152 501,30	38 125,33
29 - Travaux sur stations d'épuration	542 216,41		18 399,63	523 816,78	130 954,20
30 - Enveloppe réseaux	3 675,50		3 675,50	0,00	0,00
32 - Enveloppe STEP	16 139,65		16 139,65	0,00	0,00
34 - Programme dossier STEP travaux suite SDA	390 000,00			390 000,00	97 500,00
36 - Programme Réseau suite SDA	390 170,64		10 170,64	380 000,00	95 000,00
37 - Programme Réseau suite projet communes et/ou pb	480 889,70	-3 590,00	35 899,70	441 400,00	110 350,00
39 - Programme PRG Général/Matériel	120 718,66		26 625,66	94 093,00	23 523,25
41 - Construction Station épuration LES ECORCES	100 000,00			100 000,00	25 000,00
43 - Programme STEP Travaux suite SDA	50 000,00			50 000,00	12 500,00
TOTAL	2 332 592,46	-3 590,00	168 574,88	2 160 427,58	540 106,90

AFFECTATION DEFINITIVE DES CREDITS PAR OPERATION

Opération	BP 2024	DM 2024	Reports 2023	BP 2024 Hors report	TOTAL 25% Crédits autorisés ouverture par anticipation
26 - Travaux sur réseaux assainissement	42 233,00		13 616,50	28 616,50	7 154,13
27 - Travaux sur réseaux	1 546,10		1 546,10	0,00	0,00
28 - Matériel, GEPU, SIG, boîte branchement	195 002,80		42 501,50	152 501,30	38 125,33
29 - Travaux sur stations d'épuration	542 216,41		18 399,63	523 816,78	130 954,20
30 - Enveloppe réseaux	3 675,50		3 675,50	0,00	0,00
32 - Enveloppe STEP	16 139,65		16 139,65	0,00	0,00
34 - Programme dossier STEP travaux suite SDA	390 000,00			390 000,00	97 500,00
36 - Programme Réseau suite SDA	390 170,64		10 170,64	380 000,00	95 000,00
37 - Programme Réseau suite projet communes et/ou pb	480 889,70	-3 590,00	35 899,70	441 400,00	110 350,00
39 - Programme PRG Général/Matériel	120 718,66		26 625,66	94 093,00	23 523,25
41 - Construction Station épuration LES ECORCES	100 000,00			100 000,00	25 000,00
43 - Programme STEP Travaux suite SDA	50 000,00			50 000,00	12 500,00
TOTAL	2 332 592,46	-3 590,00	168 574,88	2 160 427,58	540 106,90

Ces crédits seront inscrits sur le Budget Primitif 2025 du budget Assainissement dans la limite des besoins 2025.

Envoyé en préfecture le 22/01/2025

Reçu en préfecture le 22/01/2025

Publié le

ID : 025-200023075-20250116-DEL_2025_01_03-DE



Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

Communauté de communes du Pays de Maïche

24, rue Montalembert 25 120 Maïche

Tél : 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr